

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT PUERICULTRICE EN MILIEU D'ACCUEIL D2- H/F CPAS de HANNUT

Conditions générales

- Être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Fournir un certificat de bonnes conduite, vie et mœurs récent, destiné à une administration publique
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Formation :

- Puériculteur (trice)
- Agent d'éducation (plein exercice)
- Aspirant en nursing (plein exercice)
- Auxiliaire de l'enfance (promotion sociale)
- Auxiliaire de l'enfance 0-12 ans à domicile (prom.sociale)
- Auxiliaire de l'enfance 0-12 ans dans une structure collective (prom.sociale)
- Auxiliaire de l'enfance en structures collectives (ens.en alternances)
- Educateur plein exercice
- Educateur spécialisé (prom.sociale)

Conditions particulières

- Réussir un examen comportant les épreuves suivantes :
- **Epreuve écrite éliminatoire :**
* Questions sur des matières d'ordre pratique et théorique avec la fonction de puéricultrice.
24/40
- **Epreuve orale éliminatoire :**
* Conversation destinée à apprécier le sens pratique, la maturité, la culture générale, la sociabilité, l'intégrité et le sens de l'accueil du public des candidat(e)s.
24/40

Description

1. Mission

Exerce une mission pédagogique importante dans l'encadrement des tout-petits. Sa responsabilité en tant que professionnel(le) est de permettre à chaque enfant de se sentir reconnu dans son individualité et son originalité. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

2. Activités principales

Accompagne l'enfant dans les activités d'éveil et dans la vie quotidienne, développe un partenariat avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Adopte un dispositif réfléchi qui accompagne les transitions quotidiennes, les passages d'un lieu de vie à l'autre, la sortie; - Etablit une relation personnalisée avec l'enfant; - Entre en communication avec les enfants accueillis en groupe dans le respect du projet de vie que porte sur eux leur famille; - Tisse des liens ; - Organise un environnement stimulant en fonction de chaque enfant; - Favorise la socialisation, l'intégration des règles de vie habituelle; - Valorise les initiatives, soutient l'activité des enfants et les interactions entre eux; - Met en valeur sa motricité libre, autonome ou auto-induite
Réalise des soins adaptés à l'âge de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Organise les espaces de vie, le déroulement de la journée de manière à rencontrer les rythmes différents enfants, leurs aptitudes, leurs niveaux de développement et leurs intérêts.
Utilise les techniques préventives, applique les règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Respecte les recommandations en matière d'hygiène et les intensifie en cas d'infection déclarée; - Organise l'espace de manière à susciter la curiosité et l'éveil en préservant une sécurité physique et psychique à l'enfant.
Etablit une communication adaptée, respectueuse des valeurs de chacun	<ul style="list-style-type: none"> - Utilise un langage simple empreint de respect; - Par le langage, elle favorise l'identification, la série d'actes et la réalité des objets avec lesquels l'enfant entre en contact; - Développe des liens d'attachement avec les familles.
Recherche, traite et transmet les informations pour assurer la continuité des soins et des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Instaure un partenariat avec les parents; - S'inscrit dans un réseau d'actions extérieures en faveur des enfants; - Assure le relais à l'ensemble de l'équipe dans un souci de continuité éducative;
Organise son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Effectue son travail dans un esprit de collaboration et de complémentarité interdisciplinaire; - Respecte les règles déontologiques indispensables au partage des informations.

3. Compétences et connaissances

Critères généraux	Développement
1. La qualité du travail accompli	<ul style="list-style-type: none"> - Travaille méthodiquement, fait preuve de rigueur ; - Accomplit un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail) ;
2. Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Possède une bonne connaissance des étapes de développement psycho moteur de l'enfant; - A le souci de la performance dans le détail.
3. L'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - Perçoit globalement les situations ou les problèmes ; - Est autonome dans ses domaines de compétence ; - Est capable d'exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés.
4. La civilité	<ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux parents, aux enfants et aux collègues avec considération et empathie ; - S'adapte à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs ; - Maîtrise son comportement en toute circonstance.
5. La déontologie	<ul style="list-style-type: none"> - Fait preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction; - Adhère au projet pédagogique; - Respecte les procédures mises en place au sein de l'institution ;

6. L'initiative	- Agit, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction; - Propose des projets ou des actions visant à améliorer l'accueil des enfants.
7. L'investissement professionnel	- S'investit dans son travail; - Participe activement aux journées pédagogiques, formations; - Cherche l'information, la transmet dans un souci d'un accueil de qualité;
8. La communication	- Veille à communiquer de manière claire avec ses collègues et sa hiérarchie ; - Analyse et synthétise des informations ; - Possède un esprit critique.
9. La collaboration	- Collabore avec l'équipe pluridisciplinaire et contribue au maintien d'un environnement agréable.

4. Compétences particulières

- Aspects psycho pédagogiques du développement de l'enfant
- Qualités d'accueil, d'observation
- Formation qui répond aux besoins spécifiques
- Bases réglementaires : aspects relatifs à l'accueil de l'enfant en collectivité, code de qualité

Description de l'organisation

Conditions d'aide à l'emploi Décret APE

Régime de travail : Temps plein - 38H/Semaine, du lundi au vendredi.

Salaire : Entre 2115,65 et 2.873,30 EUR Brut par mois en fonction de l'expérience.

- Avantages liés au secteur public.

Candidature

Le dossier candidature qui comprendra :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie du diplôme ;
- Si vous êtes en possession, copie de passeport APE.

Doit être adressé pour **le 31 août 2019 au plus tard** au : **CPAS de HANNUT- Monsieur Pol OTER, Président, Rue de l'Aîte, 3 à 4280 HANNUT**

- Soit par pli recommandé (date de la poste faisant foi)
- Soit par courrier électronique (documents scannées) à l'adresse « info@cpashannut.be »
- Soit par remise contre récépissé au service du personnel pendant les heures d'ouverture.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération pour la sélection.

En cas de sélection, le (la) candidat(e) retenu(e) devra présenter, avant son engagement, une copie de son Passeport APE.

